



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne

BIFAO 58 (1959), p. 115-129

Pierre Lacau

L'analogie en ancien égyptien.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711523	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 34</i>	Sylvie Marchand (éd.)
9782724711400	<i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i>	Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.)
9782724710922	<i>Athribis X</i>	Sandra Lippert
9782724710939	<i>Bagawat</i>	Gérard Roquet, Victor Ghica
9782724710960	<i>Le décret de Saïs</i>	Anne-Sophie von Bomhard
9782724711547	<i>Le décret de Saïs</i>	Anne-Sophie von Bomhard
9782724710915	<i>Tébtynis VII</i>	Nikos Litinas
9782724711257	<i>Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale</i>	Jean-Charles Ducène

L'ANALOGIE EN ANCIEN ÉGYPTIEN

PAR

PIERRE LACAU

1. En égyptien comme dans toutes les langues, l'analogie peut agir sur toutes les formes grammaticales et sur toutes les valeurs phonétiques. Il n'est pas question de relever ici les multiples actions analogiques que l'on pourra et devra constater en égyptien ancien : elles varient naturellement avec les dialectes, comme le montre bien l'étude du copte.

D'autre part les causes de ces variations nous échappent le plus souvent, ainsi qu'il arrive dans la plupart des langues. L'analogie est un phénomène d'ordre psychologique, mais il a sa source dans une psychologie sans logique et presque toujours inconsciente. Je voudrais simplement rappeler quelques faits d'analogie, en égyptien ancien, concernant les pronoms, les verbes, les substantifs et les prépositions.

I

LES PRONOMS

2. Dans les paradigmes pronominaux, l'analogie de série intervient souvent, soit pour rétablir l'unité de la série que la phonétique avait rompue, soit au contraire pour la troubler, en y introduisant des formes empruntées à d'autres séries pronominales. Voici des exemples :

3. A) En *akhmimique*, l'analogie rétablit les deux pluriels pronominaux **NEγ** «à eux», et **NEMEγ** «avec eux», qui sont *phonétiquement* anormaux. Les séries régulières sahidiques **NAI**, **NAK**, **NAq**, etc. et **NMMAI**, **NNIMAK**, **NNMMAq**, etc. ont donné en akhmimique **NEI**, **NEK**, **NEq**, etc., le **λ** sahidique

passant à ε dans ce dialecte. Toutefois une autre loi devrait intervenir à la 3^e personne du pluriel. On ne devrait pas avoir ΝΕΥ, mais bien ΝΟ, car dans le dialecte akhmimique, toute diphtongue ΛΥ du sahidique, quand elle est placée en finale de mot et précédée de Μ ou de Ν, passe régulièrement à Ο⁽¹⁾.

Exemples : ΝΑΥ (S.) «voir» = ΝΟ (A.)
 ΜΛΥ (S.) «mère» = ΜΟ (A.)

On devrait donc avoir au pluriel les deux formes pronominales qui seraient régulières dans ce dialecte : *ΝΟ et *ΝΕΜΟ. Elles sont remplacées par ΝΕΥ et ΝΕΜΕΥ. C'est l'analogie qui rétablit la série logique, que la phonétique avait détruite. Ainsi se retrouve expliquée une anomalie phonétique apparente.

4. B) *En fayoumique*, nous avons les trois formes pronominales : ΕΧΑΤΕΝ (*Isaïe I, 15*) «à vous»; ΉΤΑΤΕΝ «vous», pronom isolé; ΜΜΑΤΕΝ (*Isaïe I, 15*) «vous», complément direct.

Ces forme sont anormales. Elles appartiennent, en effet, à trois paradigmes qui comportaient un Ο primitif. On devrait avoir : *ΕΧΩΤΕΝ, *ΗΤΩΤΕΝ, ΜΜΩΤΕΝ. C'est ainsi qu'on a régulièrement en *bohaïrique* : ΕΡΩΙ, ΕΡΟΚ, ΕΡΟΨ et ΕΡΩΤΕΝ, ΕΡΩΟΥ.

5. Dans ce dialecte, à la 2^e personne du pluriel, on a normalement l'allongement de Ο en Ω dans la syllabe accentuée, ouverte par le suffixe pronominal -ΤΕΝ. A la 3^e personne du pluriel le Ω, d'apparence anormale, est dû à la présence de ΟΥ (w); en bohaïrique tout Ο devant ΟΥ passe à Ω. En fayoumique, le Ο (bref) primitif du paradigme est passé à Λ, selon une règle phonétique propre à ce dialecte. Cet Ο primitif aurait dû reparaître à la 2^e personne du pluriel, sous la forme Ω, en syllabe ouverte, de même que l'on a en akhmimique, à la 2^e personne du pluriel : ΉΤΩΤΝΕ. Au milieu d'un paradigme où Ο est devenu Λ, cet Ο primitif, sauvé par l'allongement, reparaît, formant contraste avec le reste de la série. En fayoumique, au contraire, on a évité ce contraste, qui a pu exister à un certain moment, et le Ο qui serait régulier *phonétiquement* a été remplacé *analogiquement* par un Λ, ce qui donne à la série un développement uniforme.

⁽¹⁾ J'ai examiné ce point dans une note spéciale, qui paraîtra ailleurs.

6. C) Mais l'analogie n'est pas à sens unique.

Si elle uniformise les séries que la phonétique avait rompues, elle peut, inversement, rompre des séries phonétiquement régulières, sous l'influence du vocalisme de formations voisines. C'est ainsi que nous avons, en *bohaïrique*, les formes pronominales :

ΝΩΤΕΝ, ΝΩΟΥ «à vous, à eux»
ΝΕΜΩΤΕΝ, ΝΕΜΩΟΥ «avec
vous, avec eux»

ΕΣΝΩΤΕΝ, ΕΣΝΩΟΥ «vous vou-
lez, ils veulent»
ΠΕΧΩΤΕΝ, ΠΕΧΩΟΥ «vous
parlâtes, ils parlèrent».

Ces deuxième et troisième personnes du pluriel, dans des formations grammaticales comparables, sont normalement, dans ce dialecte, du type ΕΡΩΤΕΝ, ΕΡΩΟΥ, ΗΘΩΤΕΝ, ΗΘΩΟΥ, ΜΜΩΤΕΝ, ΜΜΩΟΥ. Le ο normal est allongé en ω en syllabe ouverte et il passe à ω devant ου dans le dialecte bohaïrique.

7. Dans une série de dialectes (*akhmimique, Acta Pauli, Mani*), qui ont fait passer le ο primitif à α, on a conservé la forme en ω long de la 2^e personne du pluriel, malgré la rupture de la série, ce qui prouve d'ailleurs que le ο était primitif et que cet allongement est antérieur au passage de ο à α dans ces dialectes. On pourrait voir, là aussi, une dérogation analogique à la série normale.

8. Mais en *bohaïrique* nous avons une analogie plus surprenante : une série de formations, dans lesquelles le α est primitif dans tous les dialectes, a pris cependant en bohaïrique, à la 2^e et 3^e personne du pluriel, une voyelle ω, exactement sur le modèle des formations avec un ο primitif dans lesquelles le ω (ο long) est normal. C'est ainsi que l'on a : ΝΩΤΕΝ, ΝΩΟΥ «à vous, à eux» dans la série ΝΗΙ, ΝΑΚ, ΝΕ, ΝΑΨ «à moi, à toi, à lui», etc.; ΝΕΜΩΤΕΝ, ΝΕΜΩΟΥ «avec vous, avec eux» dans la série ΝΕΜΗΙ, ΝΕΜΑΚ, ΝΕΜΕ, ΝΕΜΑΨ, etc.; ΠΕΧΩΤΕΝ, ΠΕΧΩΟΥ «vous parlâtes, ils parlèrent» dans la série ΠΕΧΗΙ, ΠΕΧΑΚ, etc.; ΕΣΝΩΤΕΝ, ΕΣΝΩΟΥ «vous voulez, ils veulent» dans la série ΕΣΝΗΙ, ΕΣΝΑΚ (S.).

9. Ce qui montre bien qu'il s'agit de formes analogiques, refaites à l'imitation d'autres formes, c'est que le ω, qui devrait passer à ογ après un μ ou un ν⁽¹⁾ est resté intact; la modification analogique dans la série est donc postérieure à la loi μω > μογ. Tous les ω conservés, ou plutôt rétablis après un μ ou un ν, doivent être dus à l'analogie, mais ceci demanderait un autre examen. De même en bohaïrique μμωτεν, μμωογ sont des formes refaites puisque le ω après ν n'est pas passé à ογ.

Au contraire, dans le pluriel du pronom possessif, le ογ dû au ν du pluriel est resté intact dans tout le paradigme, en bohaïrique et en sahidique : νογι, νογκ, νογ et νογτεν, νογογ «les miens, les tiens», etc. Mais, dans les autres dialectes, toute la série a repris un ω analogique copié sur celui du masculin et du féminin singuliers : en fayoumique : νωτεν (Cor. XII, 16); en akhmimique : νωει, νωη et dans l'*Évangile de Jean* : νωει, νωκ, νωογ.

10. D) Dans toute une série de mots, le suffixe pronominal amenait phonétiquement une modification (allongement ou abrègement) de la voyelle interne, suivant que ce pronom ouvrait ou fermait la syllabe. Dans une quantité de cas, on a supprimé cette modification et maintenu la voyelle normale du mot pour avoir une série uniforme, par analogie de série.

11. Le mot τηρπ «entier» (—) a, normalement, une voyelle longue en syllabe ouverte devant le pronom suffixe. Mais, à la 2^e personne du pluriel, le suffixe -την fermait la syllabe; on aurait dû avoir *τρτην, avec abrègement. On a maintenu le ν, cependant, pour avoir un paradigme régulier. Il en est de même à la 1^{re} personne : τηρπ. Nous examinerons tout à l'heure ce τ, suffixe de la 1^{re} personne du singulier.

12. Dans πωτηε (A.), 2^e personne du pluriel du pronom possessif, «le leur» (*p'-tēn*), on devrait avoir une voyelle brève : *πατηε (= en sahidique *πωτηε), car la syllabe est fermée par le suffixe -τηη. On a maintenu le ω qui est régulier dans tout le reste du paradigme (πωι, πωκ, etc.) où les

⁽¹⁾ Rappelons que le ω de νωογ et de νενωογ est dû au fait que l'on a transporté tel quel le groupe ωογ.

suffixes **ι**, **κ**, **η**, etc., ouvraient au contraire la syllabe. Dans **ε·ΓΒΗΗΤΝΕ** (A.), il en est de même. Enfin, dans le double suffixe **-ΓΗΥΓΤΝ**, le **η** du premier mot devrait être une voyelle brève.

13. E) Le pronom suffixe de la 1^{re} personne du singulier, qui est un **·τ**, nous offre un exemple plus surprenant encore de remplacement analogique.

Le suffixe normal **ι = ἰ** (dont le vocalisme nous échappe) ⁽¹⁾ disparaît, phonétiquement, après une consonne. Il ne subsiste que s'il est en contact avec une voyelle finale avec laquelle il forme diphthongue. Ce qui a lieu quand la consonne finale est une consonne faible : **w, ȝ**. Celle-ci, étant intervocalique, tombe, et l'on a **ηλι** (S.) = **ηἱ** (B.); **εροι** (S.) = **ερῳ** (B.); **εχῳ**, etc. De même le **w** suffixe du pluriel tombe après consonne et ne subsiste que lorsque celle-ci est une consonne faible, qui tombe elle-même entre deux voyelles, mettant ainsi le **-w** du pluriel en contact avec la voyelle intérieure (accentuée) du mot, pour former diphthongue : **κηιγ**, pl. « frère » = **snēi. ēw**, en face de **κοι**, ***soni** « frère ».

Le pronom suffixe de la 1^{re} personne du singulier se trouvait donc sans aucune notation grammaticale chaque fois que, phonétiquement, il disparaissait, c'est-à-dire dans tous les verbes et les substantifs terminés par une consonne forte. Il ne subsiste qu'exceptionnellement en diphthongue, après chute d'une consonne faible.

14. F) Le remplacement du pronom suffixe **-sn** (**ῃ**) par le pronom **-w** (**ȝ**), vers la fin de la XVIII^e dynastie, est un phénomène analogue. Le **n** de **ῃ** tombait (dans des conditions à préciser), d'où confusion possible avec les pronoms **-s** (**ῃ**) et **-st** (**ῃ**). On a donc substitué à **ῃ** un **ȝ** qui est sans doute le suffixe général du pluriel dans les substantifs. Ce n'était pas plus un pronom réel que le **·τ** suffixe de la 1^{re} personne. La marche suivie dans ce remplacement est à préciser.

Nous avons un phénomène tout aussi étrange en français : le **s** de la 1^{re} personne du singulier, dans les formes verbales : *crois, sens, vends, perds, reçois*, etc., est devenu une caractéristique générale de cette personne (mal-

⁽¹⁾ Ce même suffixe **-ȝ** se retrouve en sémitique, où son vocalisme prête également à discussion.

gré de nombreuses exceptions). Or il est purement analogique et sans base étymologique (Nyrop, *Grammaire historique de la langue française* II, § 51).

15. Dans le substantif, la forme pronominale à suffixe ayant été remplacée d'une façon presque complète par l'article possessif *préfixé*, la disparition du suffixe de la 1^{re} personne n'avait pas d'inconvénient majeur : on disait normalement **pāši jót.(ēi)* = πλειωτ, au lieu de : *jti.i*. Mais dans le verbe il fallait bien remédier à ce manque d'une notation, que la phonétique avait fait disparaître. L'analogie y pourvoyait.

16. La difficulté ne subsistait que dans les quelques substantifs ayant conservé la forme suffixale. Parmi ceux-ci, les uns sont terminés par une voyelle à l'état suffixal; le suffixe *-i* de la première personne formait diphthongue, nous l'avons vu, avec cette voyelle et par là subsistait : ρῳ, οῳ, τογῳ, ερᾳ, χῳ, σῃ, etc. Les autres étaient des mots terminés par un τ à l'état suffixal : ειχτ̄, ράτ̄, τοοτ̄, φλαντ̄, σητ̄, γητ̄, βητ̄, σογητ̄⁽¹⁾, κογητ̄. Le *i* tombait et le τ maintenu en finale représentait la 1^{re} personne, par opposition aux autres personnes, où le τ était suivi de κ, η, ι, etc.

17. Justement, il en était de même dans tous les mots féminins. Le *-t* final du féminin tombait régulièrement, depuis une époque très ancienne, à l'état absolu. Il était au contraire maintenu par le suffixe pronominal des différentes personnes, ainsi : ειχτ̄-η = **jārt-ēf*; τοοτ̄-η = **dōrt-ēf*. Or à la 1^{re} personne, le suffixe *i* maintenait bien ce *t*, mais tombait lui-même phonétiquement, ne laissant en finale que le *t* seul. Ce *t* apparaissait alors comme l'indice du pronom suffixe de la 1^{re} personne, puisque le féminin, sans suffixe, avait perdu ce *t*. Chaque fois qu'un féminin conservait son *-t* final, c'est que celui-ci était primitivement suivi du pronom de la 1^{re} per-

⁽¹⁾ Dans σογητ̄ et κογητ̄, le τ est une épenthèse de liaison après le ο, qui devra être étudiée. Comparer au *t* de liaison dans les formes françaises du type «y a-t-il». Notons que ces mots ayant conservé la forme suffixale sont *normalement* employés à cette forme suffixale, et qu'on ne leur donne pas d'article. Dans les listes des parties du corps des textes mani-

chéens (*Kephalia*, 174), nous avons, au milieu d'une série de mots précédés de l'article les trois formes γητ̄-η, κογητ̄-η, ρετ̄-η, qui, eux, sont donnés à la forme suffixale, sans article. On peut d'ailleurs employer aussi pour ces mots l'article possessif (Steindorff, *Koptische Grammatik* : 2,92).

sonne *i*, lequel ensuite disparaissait. Le *t* jouait alors à lui tout seul le rôle apparent d'un véritable suffixe. C'est ce faux suffixe qui a été transporté dans les noms (masculin et féminin) et dans tous les verbes finissant par une consonne. L'analogie procède ainsi au remplacement d'un indice grammatical très important, que la phonétique avait détruit.

18. H) Dans les verbes, ce suffixe *-t* remplace également le pronom régime *wi*, lui aussi disparu. Par exemple : **ମନେ ଜୀବନଟି ଜୀବନକ ନିମ** «tu ne me connais pas, qui je suis» (Amélineau, *Bibl.* III, C, 416). De même dans **ମେକମୁୟତ**, **ଚେଲ୍ଚାଳ୍ପତ** (F.) (Erichsen, 2 b, 9), **ଶେଷୋଧାତ** (*Ps.* IV, 9). Enfin, les verbes sont employés à l'infinitif joint à un auxiliaire, et ces infinitifs sont de vrais substantifs, auxquels on peut donner les suffixes pronominaux des substantifs. Que ce *r* soit une refaçon est prouvé par le fait que le *o long* (ω), normal avec les autres pronoms, n'a pas été réduit à *o bref* (ο) en syllabe fermée; on a conservé le vocalisme de la série. Et cet ω abnormal passe à ογ après ι, comme dans toute la série, par exemple dans **ମେକମୁୟତ**.

19. I) Ce suffixe *r*, 1^{re} personne du singulier, nous le retrouvons dans des formations comme : **ସୂର୍ଯ୍ୟପାଦତ୍ରେ** «me tromper», sur **ସୂର୍ଯ୍ୟପେ < *hur-**⁽¹⁾ et **ବାବାପାଦତ୍ରେ** «me mépriser» sur **ବାବାପେ < *bab-**. Dans ces deux radicaux, la dernière consonne est un *ayin* ou un *aleph*, dont la chute, en contact direct avec une consonne, provoque le redoublement de la voyelle précédente (accentuée). Cette voyelle précédente ne forme pas diphtongue avec le *i* suffixe, parce que le *ayin* est traité normalement comme une vraie consonne (qu'il est, en effet), et le suffixe de la première personne après cette consonne est régulièrement le *r* analogique. C'est ce qu'a bien noté Spiegelberg dans son *Koptisches Handwörterbuch*, p. 256, note 9. Le *o long* maintenu est également analogique (ω).

⁽¹⁾ Dans **ସୂର୍ଯ୍ୟପାଦତ୍ରେ** (*Genèse* XXXI, 7, 41) le *e* doit être le restant du suffixe *i*, maintenu ici par le redoublement de la voyelle antérieure. A côté de cette survivance on a, dans le même chapitre, **ସୂର୍ଯ୍ୟପର** (*Genèse* XLVIII, 11) que cite Spiegelberg. Dans **ଶୋଭା**

et **ଶୋଭାତ**, nous avons également deux formes en sahidique; à la 2^e personne du féminin singulier nous avons **ଶୋଭାତେ**; à la 2^e du pluriel **ଶୋଭାତ୍ତୁମା** où le *r* est introduit pour servir de support au suffixe, lequel sans cela disparaîtrait.

II

LES VERBES

20. La conjugaison, en égyptien, a certainement comporté à l'origine une grande complexité de formes, que l'écriture hiéroglyphique nous masque le plus souvent. Cette complexité est allée se simplifiant et s'appauvrissant, entre autre sous l'effet d'actions analogiques. Il ne nous reste plus en copte que quelques épaves du système ancien. Celui-ci a été remplacé par un système nouveau, entièrement périphrastique, dans lequel le radical du verbe lui-même reste fixe, les modifications de sens étant exprimées par des auxiliaires.

De même, nos conjugaisons françaises, par rapport aux quatre conjugaisons latines, dont elles proviennent, ont subi des simplifications très nombreuses et très variées. Là aussi l'analogie et l'emploi des auxiliaires ont transformé sérieusement la structure du verbe.

En égyptien, en effet, c'est dans le système du verbe que l'analogie a eu l'action la plus importante. C'est la vraie cause de beaucoup d'anomalies dans le consonantisme et le vocalisme des formes verbales. J'en voudrais donner ici quelques premiers exemples. En faire l'inventaire complet serait une recherche d'un puissant intérêt, mais assez longue.

21. A) Nombre de formes infinitives ont été refaites sur des qualitatifs, ce qui, souvent, a sérieusement défiguré le radical primitif.

22. a) Le verbe  *wnm* «manger» avait, au qualitatif (issu du «pseudo-participe» ancien) le vocalisme **wōnm.ēw*. Le *n*, en contact direct avec un *m*, s'assimilait, et l'on avait *wōmm.ēw*. Sur cette dernière forme, on a reconstruit un infinitif bilitère *wm* (**ΩΥΩΜ**), ce qui supprimait le contraste existant entre un infinitif *wōnēm* et un qualitatif *wōm(m)*.

23. β) Le verbe,  *gmj* « trouver », à l'état pronominal, avait un *m* (en copte **M**) en contact direct avec un *t* (**T**)⁽¹⁾ : *g'mt-ef*. Le *m*, dans cette position passe à *n* (**N**), d'où la forme **εntr-**.

Sur cette forme, on a refait un infinitif **εing** (présentant le vocalisme normal de verbes III *ae. inf.*, à l'infinitif). Mais ce changement phonétique et la refaçon qui en découle ne se sont produits que dans une série de dialectes (sahidique, akhmimique, dialectes de Mani). En bohairique et en fayoumique, le *m*, au contraire, est conservé : **χimi** (B.) : **εimi** (F.). La forme pronomiale, dans ces dialectes, ne comportant pas de *t* (**T**) après le *m* du radical, ce *m* (**M**) s'est maintenu.

24. γ) Le verbe *pzš* « diviser », a d'abord présenté l'assimilation de *s* (ʃ) à *š* (=) et l'on a eu la forme , dès la XII^e dynastie, à El-Bersheh (sarcophage du Musée du Caire, n° 28.083, côté 4)⁽²⁾. Au qualitatif, le vocalisme **pōšš.ew* entraînait la fusion des deux *š* (=) et l'on a refait, sur ce qualitatif **pōšš(š)* un infinitif bilitère **pōš* **πωφ** (S.) : **ϕωφ** (B.).

25. δ) Dans le verbe égyptien *šzp* « prendre », devenu **ωφη** en copte, nous avons peut-être à reconnaître un ancien quadrilitère en *i* final, soit **šzpi*, formé sur le substantif **šzōp* « paume de la main » **ωφη**⁽³⁾. Après assimilation de la seconde radicale *z* à la première *š* (par contact direct, devant l'accent), le qualitatif **ššpōi.ew* (ou telle autre forme verbale) donnait naissance à une formation trilitère **špi* qui s'est elle-même réduite à deux consonnes. D'où l'infinitif bilitère **ωφη**.

26. ε) Dans *ptr* ( ) « regarder », le *t* (τ), en contact direct avec le *r*, au qualitatif, après voyelle accentuée, tombait en amenant le redoublement de cette voyelle accentuée, soit : **pōtr.ew* > **pōōr.ew* > *pōōr* (cf.   , « fleuve », qui devient en copte **ειοορ** (S.) **ιόōρ** < **ioōr.ew* < **ioōr.ew*). Sur ce qualitatif régulier (phonétiquement), ou sur l'état pronominal **pōtr-ef* > *pōōr-ef*, etc., on a refait un infinitif analogique : **πωφη** : **ϕωφ**.

⁽¹⁾ Quelle que soit l'origine de ce *t*. Est-ce le *t* de l'infinitif féminin qui est propre à cette classe de verbes ? Est-ce un simple élément de liaison ? Ce point est encore un objet de discussion.

⁽²⁾ Cf. Sarcophage du Musée du Caire, n° 28.083, côté 3.

⁽³⁾ Ce nom d'une partie du corps est vocalisé comme **εκοει** « bras ».

L'infinitif normal perdant son *r* final, on aurait dû avoir ***ιωτε** <*ptr*, comme ο_ ε eu **ιωπε** <*hpr*. Il fallait rattacher l'une à l'autre deux formes (infinitif et qualitatif) qui, par suite de leur évolution phonétique, donnaient l'impression de correspondre à deux verbes distincts⁽¹⁾. L'alignement s'est fait sur le qualitatif, où le *t*, deuxième radicale, avait normalement disparu.

27. ζ) Le *r* (—) et le *t* (▲), en finale, après voyelle, accentuée ou non, tombent. Ainsi **ιωπε** <*hpr*; **εκο** <*hqr*; **σωκε** <*sbt* «rire», etc. On ne devrait donc pas avoir un seul infinitif du type *lō2ēr* ou *lō2ēt*. Or nous en connaissons un bon nombre de ce type qui présentent, en copte, un *t* final : **εωτρ**, **σωτρ**, **τωκρ**, **χωκρ**, **ωερ**, **σωρ**, **τωρ**, ou un *t* (τ) final : **εωητ**, **εωητ**⁽²⁾, etc. L'histoire de ces mots est donc à faire. Deux hypothèses sont possibles :

1^o Ou bien on a affaire à d'anciens quadrilitères en *i* final. Cet *i*, avant de disparaître, aurait protégé le *t* final. C'est l'explication qu'a donnée Spiegelberg ;

2^o ou bien ces infinitifs ont été refaits directement sur les qualitatifs dans lesquels le *r* s'était conservé. Chaque cas devra être examiné séparément.

28. η) Des dérivations par préfixes, que la phonétique avait rendu méconnaissables, ont été rétablies en employant, de nouveau, le même procédé de dérivation de la même racine.

Par exemple, dans les Textes des Pyramides, les verbes ayant comme première radicale un *w* ou un *i* perdent régulièrement, par un mécanisme phonétique, cette première radicale faible dans la forme factitive en -*s* (׀) initial. Le fait a été relevé dans nos grammaires, mais l'on n'a pas précisé qu'il s'agit là d'une règle, dans les Textes des Pyramides⁽³⁾. On a, par exemple :

׀׀ ss̄b, factitif de ϕ׀ ss̄b, *Pyr.*, § 288, 698, 1239, 1680 (?);

׀׀ s̄b (var. ϕ׀ s̄b), factitif de ϕ׀ —׀ w̄b, *Pyr.*, § 20, 372, 457, 838, 841, 921, 951, 1116, 1164, etc., sans aucune exception;

⁽¹⁾ Le *Wörterbuch* sépare au contraire **ιωωρε** de **ιωτε**, t. I, p. 564 : «wohl nicht mit Kopt. **ιωωρε** zu vergleichen».

⁽²⁾ Le τ provenant d'un ancien *d* (—) se maintient toujours en finale.

⁽³⁾ Erman, *Agyptische Grammatik*, 4^e éd., § 270; Lefebvre, *Grammaire de l'égyptien classique*, 2^e éd., § 226. Rien sur ce point dans la seconde édition de l'*Egyptian Grammar* de Gardiner, § 275.

- ¶ | 𓀃 *sःd*, factitif de 𓀃 | 𓀃 *wःd*, *Pyr.*, § 514, 704, 610, 1620;
 ¶ | 𓀃 𓀃 *sःd*, factitif de 𓀃 𓀃 | 𓀃 *wःd*, *Pyr.*, § 509, 565, 695, 696, 704;
 ¶ | 𓀃 𓀃 *sःz*, factitif de 𓀃 𓀃 | 𓀃 *wःz*, *Pyr.*, § 1148, 1759, 2081, 2087;
 ¶ | 𓀃 *s(i)p*, factitif de | 𓀃 *t(i)p*, *Pyr.*, § 380, 1471⁽¹⁾.

29. Cette disparition de la consonne (faible) initiale est d'ordre phonétique : il y avait sans doute formation d'une diphtongue. Il en est de même dans la formation nominale en *m-* (𓀃) préfixe, quand les radicaux sont en *w* (𓀃) ou en *i* (׀) initial. On a, par exemple, ׀ ׀ - ׀, *mrḥ.t* « huile », formé sur *wrḥ* « oindre »; ׀ 𓀃 ׀ *mःq.t* « échelle », formé sur *iःq* « monter »⁽²⁾. Dans cette formation qui est morte de bonne heure, il n'y a pas eu refaçon ultérieure, avec rétablissement de la première consonne. Le procédé de formation du factitif en *s-* initial était resté vivant, au contraire. On l'a donc appliqué de nouveau aux mêmes radicaux, mais cette fois en rétablissant la première consonne faible. Peut-être a-t-on voulu faire apparaître plus clairement ainsi le caractère factitif de la forme en *s-*, que la disparition (phonétique) du *w* avait pu masquer. C'est de cette manière que l'on a pu avoir ׀ ׀ ׀, forme régulière, en remplacement de ׀ ׀ ׀. Le fait devra être daté avec précision ; il apparaît dès la XII^e dynastie. Inutile de donner toute la série de ces refaçons, le principe seul nous importe pour le moment. Mais ce sera très intéressant, dans une grammaire ou un vocabulaire historique de l'égyptien ancien, d'arriver à préciser la date de ces reconstructions secondaires.

30. θ) σωφτ, en fayoumique, en face de σω (S.) : σογ (A.), est un infinitif refait sur le qualitatif du type σεστ.

31. B) Dans les qualitatifs du type -ωογτ, -ηογτ, en face de -ωογ, -ηογ, la voyelle devrait être brève, puisque la syllabe cessait d'être ouverte, comme il arrive dans σωγορτ en face de σωγωρ. L'analogie nous impose indûment une voyelle longue.

⁽¹⁾ On a aussi ׀ | ׀, § 1191-1192. Est-ce une forme déjà refaite, ou bien s'agit-il d'un prothétique mal placé ? Nous l'avons dans ׀ | ׀, § 380, qui a pour variantes ׀ | ׀ et ׀ | ׀.

⁽²⁾ Erman 4, § 183-185; Lefebvre 2, § 160. Dans cette formation, il n'y a pas eu refaçon postérieure, avec rétablissement de la 1^{re} consonne.

32. Naturellement, il faut noter que l'analogie n'agit pas du tout d'une façon uniforme et générale. Telle reconstruction a paru nécessaire dans tel mot, et n'a nullement été réalisée dans tel autre mot de même type. On n'a pas reconstruit un infinitif ***ɛkɔṛ** sur le qualitatif **ʒɔkɛṛ** (B.); on a conservé **ɛkɔ**⁽¹⁾. On n'a pas davantage refait un infinitif ***ɛʃɛmɛ** sur le qualitatif **ɛʃɔɔp**; **ɛʃɛmɛ** a été maintenu. Au contraire, on a reconstruit l'infinitif **ɛʃɛmɛ** sur un qualitatif ***niɔɔṛ** qui s'était perdu.

Les raisons de ces traitements différents nous échappent le plus souvent. On peut dire toutefois que les plus couramment employés sont restés les plus immuables. Dans toutes les langues, les formes les plus anormales sont précisément celles dont l'emploi est le plus usuel; leur fréquence même rendait leur anomalie moins choquante.

33. D'une façon générale, les verbes irréguliers sont ceux :

- 1^o Qui sont déformés par l'application des lois phonétiques;
- 2^o Qui sont des épaves de formations disparues.

Lorsqu'ils ont subsisté sans subir de réajustement analogique, c'est :

- a) Parce qu'il était impossible de les régulariser;
- b) Parce que, étant très employés, ils étaient aussi difficilement remplaçables.

III

LES SUBSTANTIFS

34. A) *Le féminin.* Il est souvent, dans les substantifs, une refacon analogique. On ne trouve plus, en copte, parmi les substantifs et les adjectifs (ces derniers, d'ailleurs, sont de même formation que les premiers) qu'un nombre restreint de féminins de formation ancienne.

L'inventaire général de ces formes reste à établir, avant que l'on puisse

⁽¹⁾ Le qualitatif **ʒɔkɛṛ** est conservé seulement en bohaïrique.

démêler exactement celles que l'on peut attribuer à l'action de l'analogie. Je citerai seulement :

35. α) **σωμή** «la sœur», féminin de **σον** «le frère». C'est un féminin refait, car il ne peut venir du radical trilitère **sni* (*sōni*), lequel a donné régulièrement le pluriel masculin **σΝΗΥ<sné.ieuw**⁽¹⁾. Bon nombre de féminins de ce type doivent être dans le même cas. Cf. **αψωμή**, féminin de **ψωμ**⁽²⁾.

36. β) Dans les mots d'emprunt, on a fabriqué des féminins analogiques, dépendant uniquement de la nature de la voyelle placée en seconde syllabe dans le mot emprunté.

On a, par exemple, le féminin **αψεερέ** «compagne», tiré du mot **αψηρ** «compagnon» ἄψηρ. Le *e* long (η) du copte a été traité comme s'il s'agissait d'un *e* long égyptien en syllabe ouverte, tel qu'il s'en trouve dans les mots où cette seconde syllabe est ouverte par un suffixe *i*. Ce *i* qui, dans la forme féminine, ferme la syllabe (*sbéri.ēt*) amène, en phonétique égyptienne, l'abrévement, puis, après chute de *i* en contact direct avec *r*, le redoublement de la voyelle précédente, accentuée. Le mot a le même traitement que **αψιεερέ**, féminin de **ψιηντ**.

Le mot grec *σλατηρ* est devenu, en égyptien, un féminin : **αψεερέ** : **αψεερι**, que l'on a également fabriqué par analogie avec les mots présentant, en copte, un *e* long (η) dans la seconde syllabe accentuée.

37. γ) Dans **σλαλογ्लι** «la chamelle», mot emprunté (masculin : **σλалоγъ**), on a transformé la voyelle longue *ou* (ΟΥ) en consonne (*w*) et l'on a raisonné, inconsciemment, d'après la proportion : **σλаля** est à **σλомъ** comme **αψавн** est à **λмоγн** et **νавн** à **νоγн**.

38. B) *Le pluriel.* Les formes assez variées du pluriel ont donné lieu à de très nombreux déclassements analogiques. Au pluriel une même finale, *o* (ο), par exemple, a fait passer bien souvent un mot d'une certaine caté-

⁽¹⁾ Je renvoie aux discussions de Devaud, comme le montre le vocalisme ψλη de Seth et Černy.

⁽²⁾ Le mot est ψωμ, et non ψωη,

gorie dans une autre catégorie, où il n'avait que faire. Le relevé complet des formes de pluriel que les dialectes nouvellement découverts multiplient d'une façon très intéressante, méritera une étude spéciale.

39. Citons seulement les mots composés qui sont terminés, en copte, par un ο, représentant l'adjectif **ελλα** «grand». Ils ont un pluriel régulier en οι. Ex. : **ελλαο** «vieillard», plur. **ελλαιοι**. Mais il est fréquent que ce pluriel régulier soit remplacé par un pluriel analogique en -ωογ, du type **ρο** «bouche», plur. **ρωογ**. Ainsi **ειερο** a pour pluriel analogique **ειερωογ** dans tous les dialectes, alors que sa finale -ειερο exigeait, *phonétiquement*, un pluriel ***ειεροι**.

Ces changements de classe diffèrent, pour un même mot, d'un dialecte à l'autre.

φημο «étranger», a pour pluriel **φεμμωογ** en bohaïrique, mais en akhmimique on a **φημηαι**.

ρρο «roi», a pour pluriel **ρρωογ** en sahidique, mais en akhmimique, on a **ρραι**.

Quelquefois un même dialecte prend les deux formes, pour un même mot. Il y a eu hésitation de la part des scribes, ou bien il s'agit de textes de dates différentes. Par exemple : **ραμαιοι** et **ραμαιωογ**, en bohaïrique.

40. Toute la série des pluriels qui ont survécu en copte dénonce un grand nombre d'actions analogiques, qu'il n'y a pas lieu de dénombrer ici.

Le mot **λεο** «trésor» — *chc*, a pour pluriel dans tous les dialectes **λεωρ**. Que vient faire ici ce *r* (*P*) final ? On a cherché⁽¹⁾ à expliquer sa présence par des raisons d'ordre phonétique. Je crois qu'elle est purement analogique. On a eu la proportion : **λεωρ** est à **λεο** (— *chc*) comme **ετωρ** est à **ετο** «cheval» (*htr*)⁽²⁾. Dans ce dernier cas, le *r* du pluriel est primitif, correspond à une réalité; dans le premier, au contraire, il est analogique.

41. Les mots empruntés ont reçu souvent un pluriel égyptien purement analogique. Citons seulement le pluriel **μελατε** de **μελωτ** «toit». Ce mot

⁽¹⁾ Devaud, Sethe, Černy.

cuté cette représentation des faits par une quatrième proportionnelle. Je l'emploie ici simplement parce qu'elle est commode.

⁽²⁾ De Saussure, dans son *Cours de linguistique générale* (1916), p. 227 et suiv., a dis-

sémitique (םלֹת) a reçu le pluriel des mots égyptiens dans lesquels la voyelle longue est due à un suffixe *i*. L'existence de ce suffixe entraîne, au pluriel, l'abrévement, puis le redoublement de la voyelle accentuée. On a donc *melăāte* (aboutissement régulier d'un prototype * *melăāti.ew*) comme si le singulier avait été * *melōtei*.

C'est de la même façon que, dans l'arabe d'Égypte, des mots empruntés, tels que « journal » ou « cartouche » ont reçu le pluriel brisé normal des quadrilitères proprement arabes : *garanil* et *caratiche*.

IV

PRÉPOSITIONS

42. Je citerai deux exemples seulement. Les deux prépositions grecques *παρά* et *κατά* ont été adoptées par le copte⁽¹⁾. Mais on leur a donné une forme suffixale ΠΑΡΑΡΟ, ΚΑΤΑΡΟ. Celle-ci est simplement copiée, sur l'exemple des prépositions proprement égyptiennes, dont la forme suffixale est très régulièrement du type εροφ, ελροφ, etc. Ce suffixe, absurde et positiche, naturalisait, si l'on peut dire, des prépositions étrangères. Les prépositions s'empruntent rarement; ici l'adoption a été complète. Nous avons vu déjà que, dans les substantifs empruntés, des féminins et des pluriels ont été refaits sur le modèle égyptien.

* * *

43. J'ai voulu simplement attirer l'attention sur le rôle de l'analogie en égyptien. C'est un sujet inépuisable, puisque tous les éléments de la langue peuvent subir cette action. Comme dans le domaine indo-européen ou roman, nous ne pourrons établir de lois phonétiques, en égyptien ancien, qu'en tenant compte des faits d'analogie. Seuls ils permettent d'expliquer les anomalies phonétiques apparentes.

Dans une grammaire comparée des dialectes coptes, que les découvertes de nouveaux dialectes rendent nécessaire, nous devrons tenir grand compte de cet important facteur d'interprétation.

⁽¹⁾ La date de l'adoption nous échappe. Peut-être est-elle très antérieure au copte.